

## Section des bibliothèques publiques

Faisant suite aux débats et aux décisions du Congrès de Colmar, la Section des Bibliothèques publiques de l'Association des Bibliothécaires Français a décidé la création d'un groupe de travail, chargé d'approfondir et de préciser la doctrine et la politique de la Section dans le domaine du développement de la Lecture Publique en France.

Ce groupe se propose en particulier de consacrer un numéro entier de « Lecture et Bibliothèque » à l'étude de ce problème. Ce numéro qui paraîtra en septembre - octobre 1973 contiendra en particulier une tribune libre ouverte à tous ceux — professionnels et non professionnels — qui, intéressés par la question, ont des idées à proposer et des suggestions à soumettre.

Le groupe, qui se met actuellement au travail, recueille déjà tous les avis à l'adresse suivante :

M. E. GUERIN — B.C.P. du Pas-de-Calais — 3, place Sainte-Croix, 62000 Arras.

---